

RAPPORT ANNUEL 2022|2023

  
**COVABAR** | AGIR BLEU!

# LE COVABAR REMERCIÉ SES PARTENAIRES

## Québec

Canada 

**ROBVQ**

Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec

**longueuil**



VILLE DE  
**SAINT-JEAN-  
SUR-RICHELIEU**

CONSERVATION  
DE LA NATURE   
*Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois*

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
*Centre d'emploi agricole  
Montréal*



**SAINT-BRUNO**  
de Montarville



  
**CHAMBLY**

**Fondation  
Rivières**

# CONTENU

- 2 Partenaires et commanditaires
- 3 Table des matières
- 4 Le COVABAR en quelques mots
- 6 Message du président
- 7 Message du directeur général
- 9 Conseil d'administration
- 10 Rapport d'activités de la gouvernance
- 11 Participation des membres et du conseil d'administration et de l'équipe du COVABAR
- 14 Plan directeur de l'eau et dossiers environnementaux
- 16 Le COVABAR entreprend
- 18 Le COVABAR sensibilise et éduque
- 20 Le COVABAR communique et informe
- 22 L'équipe du COVABAR
- 23 Le COVABAR occupe le territoire
- 25 Les Causeries Champlain

## RAPPORT ANNUEL 2021 2022

806 rue Richelieu  
Beloil (Québec)  
J3G 4P6  
450-446-8030  
info@covabar.qc.ca  
www.covabar.qc.ca  
Facebook @lecovabar  
Linkedin @ Covabar-OBV Richelieu Zone Saint-Laurent

# LE COVABAR EN QUELQUES MOTS

Entreprise d'économie sociale (OBNL) reconnue par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002 et selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection (2009), la mission du COVABAR consiste à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans une démarche de développement durable pour l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

## LE COVABAR DANS LE TEMPS

1988

À l'origine : Comité de mise en valeur de la vallée du Richelieu (CMVVR), à vocation récréotouristique

2000

Redéploiement en organisation de bassin versant (OBV) : Le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

2009

Ajout de la zone Saint-Laurent / de Brossard à Sorel-Tracy

2012

Le COVABAR intègre ces deux territoires sous l'effigie OBV Richelieu / Saint-Laurent. Acceptation par le gouvernement du Québec du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu

2016

Acceptation par le MDDELCC (maintenant le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques) du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

2018

Nouvel engagement de l'État québécois auprès des OBV avec une augmentation des ressources budgétaires sur les trois prochaines années

2020

Novembre 2020 marque le 20e anniversaire de la création légale du COVABAR OBV Richelieu/zone Saint-Laurent

# COMITÉ DECONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil principal de l'OBV Richelieu / Saint-Laurent pour la planification et la mise en oeuvre de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Il rassemble les éléments d'information nécessaires à la compréhension des défis sociaux, environnementaux et économiques liés aux bassins versants présents sur son territoire de gestion.

Il propose des interventions à réaliser avec tous les acteurs du milieu, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau.

## Approche privilégiée

**Les actions et interventions du COVABAR, tout en favorisant la concertation et la valorisation, s'inscrivent dans un cadre visant à :**

- Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), d'en promouvoir et coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation pour chacun de ses territoires.
- Sensibiliser, informer et éduquer les décideurs, les citoyens et tous les utilisateurs de l'eau sur l'importance de préserver une eau de qualité afin que ceux-ci modifient graduellement leurs comportements et habitudes de vie.
- Promouvoir et mettre en oeuvre la mise en valeur des cours d'eau et l'usage responsable de la ressource eau.



# LE MESSAGE DU PRÉSIDENT



Une autre année qui se termine pour le COVABAR. La période 2021-2022 s'est enchaînée à une année des plus particulière s'il en fut une. La pandémie que nous avons connue a, par la force des événements, modulé les activités et le rythme d'action de notre organisation.

Nous avons qualifié l'année précédente de charnière, alors que la présente période 2022-2023 que nous vous présentons dans ce rapport annuel pourrait être qualifiée de transition. Notre directeur général, Sylvain Lapointe, a établi progressivement son leadership et sa gestion tout en composant avec une équipe plus réduite que par les années passées. Notre organisation, à l'instar de plusieurs autres entreprises, n'échappe pas aux difficultés de recrutement qui limitent nos marges de manœuvre et notre développement.

C'est pourquoi, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour souligner l'excellent travail de notre jeune équipe et les remercier de leur contribution au soutien de la mission du COVABAR. D'entrée de jeu, je faisais référence à une année de transition qui se poursuit. C'est en ce sens que nous envisageons les prochaines étapes pour le COVABAR. La pandémie nous a contraints à limiter les actions prévues, notamment sur le terrain, à notre planification stratégique 2015-2020. Cependant, nous avons poursuivi nos activités, avec détermination, en respectant les lignes directrices que nous avons définies et en répondant aux demandes de nos partenaires et de notre clientèle.

C'est pourquoi, au cours de la prochaine année, nous demeurons dans l'attente d'un nouveau projet de convention qui est actuellement négocié et qui nous permettra de poursuivre notre mandat auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, des Forêts et des Parcs (MELCCFP). La création du Fonds bleu, la mise en place des Objectifs gouvernementaux d'aménagement du territoire (OGAT), la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire,

les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) sont tous des éléments nouveaux d'aménagement du territoire qui sont indéniablement liés à la gestion intégrée de l'eau.

Il nous faudra donc en tenir compte et réajuster nos cibles en conséquence. Nous souhaitons alors que ces nouveaux défis invitent les OBV à jouer un rôle accru dans la gestion intégrée de l'Eau et que des ressources financières significatives y soient aussi associées. Aussi, au cours de la prochaine année, nous remettons en place un nouveau Conseil de concertation qui devra assurer un processus de concertation impliquant l'ensemble des acteurs de notre territoire de bassin. Ce nouveau Conseil de concertation sera donc indépendant du conseil d'administration. Assurément, nous ferons appel à vous tous, car la gestion intégrée par bassin est l'affaire de toutes et tous, surtout si, comme je l'ai toujours préconisé, elle repose sur la participation citoyenne.

L'importance et la situation de notre territoire avec ses nombreuses activités et ses multiples usages reliés à l'eau dicteront vraisemblablement les préceptes soutenant la nouvelle configuration du Conseil de concertation, afin d'assurer une représentation équilibrée et représentative de l'écosystème sociétal complexe de notre bassin versant.

Finalement, je tiens à souligner la collaboration continue de tous les membres du conseil d'administration, ainsi que la motivation de notre personnel de la permanence sous la direction de Sylvain Lapointe, afin de poursuivre la mission essentielle de notre organisme de bassin versant. Des membres du conseil d'administration nous ont aussi annoncé leur départ, pour la plupart après plus d'une dizaine d'années de dévouement à la cause. C'est avec regrets que nous accueillons leur décision. Nous tenons alors à remercier madame Nancy Brière et messieurs René Fournier, Yves Paquette et Michel Sainte-Marie pour les années de bénévolat et d'implication qu'ils ont investies au sein de notre organisation.

Enfin, je m'en voudrais de passer sous silence la grande disponibilité de notre ancien directeur général, Marcel Comiré, lequel assure toujours une transmission des pouvoirs des plus harmonieuses; ainsi que l'engagement et la fiabilité de notre adjointe administrative, Monique Paquette, auprès de la direction générale et de la présidence. Par ailleurs, nous prévoyons que la prochaine année sera proactive en matière de gestion intégrée de l'eau, avec l'amorce de la mise en place des unités de voisinage et que nos dirigeants sauront prioriser la valorisation de la ressource eau dans leurs prises de décisions. Ils peuvent être assurés de notre fidèle et continue collaboration pour atteindre l'objectif fondamental que constitue l'aménagement du territoire durable.

Le président,

6 Hubert Chamberland  
Architecte et urbaniste

# LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année qui se termine sera marquée sous le sceau de la post pandémie. Année fertile encore en activités et en évolution de nombreux dossiers, mais modulée par une nouvelle réalité sociale et économique qui vient moduler nos opérations journalières. En effet, le COVABAR à titre d'entreprise de l'économie collective n'échappe pas, à l'instar des autres entreprises, aux tracasseries administratives, à la pénurie de main d'œuvre et à l'inflation galopante.

Comme toutes les organisations, nous adaptons nos objectifs et notre quotidien aux nouvelles réalités générées par les événements. En ce sens, le télétravail est demeuré une option que nous respectons et qui répond à des besoins de conciliation pratique pour notre personnel.

Depuis l'an dernier, nous avons constitué une équipe des chantiers plus restreintes sous la coordination de Jacques St-Jean et secondé par Mathieu Fafard. Ils s'adjoignent du personnel au besoin des chantiers et selon l'ampleur de ceux-ci. Considérant la difficulté de recrutement de personnel, nous nous associons également à d'autres organisations qui vivent les mêmes problèmes que nous. Cette stratégie, nous a permis de relancer nos chantiers afin de répondre à nos objectifs de mise en œuvre de notre Plan directeur de l'Eau.

Concernant le Plan directeur de l'eau (PDE), l'année s'est déroulée sur le suivi des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) de nos MRC et de l'Agglomération de Longueuil, tout en poursuivant le processus de mise à jour du PDE dont la révision doit être déposée pour le 1er mars 2024. Au cours de la prochaine année, nous remettrons en place le Comité de concertation qui deviendra distinct du conseil d'administration afin de répondre aux demandes du MELCCFP. Enfin, en 2022, le COVABAR a poursuivi le suivi des actions et réalisations du plan d'action du PDE auprès des acteurs de l'eau et a assuré la promotion en continu du PDE, sous l'habile direction de Anne-Laure Carat.

En matière de sensibilisation et d'éducation, le COVABAR n'est pas en reste. Je tiens à remercier Suzie Laliberté qui a coordonné ce département et qui nous a quitté pour poursuivre sa carrière sous d'autres cieux. La relève est assumée avec compétence par Coralie Godon. Nous avons donc poursuivi nos patrouilles de sensibilisation au cours de l'été 2022 et nos statistiques comme vous pourrez le constater dans ces pages démontrent la nécessité de poursuivre cette action pour la protection du refuge Pierre-Étienne-Fortin. Autre élément à mentionner, l'équipe de sensibilisation a mis sur pied une campagne d'information pour les amateurs d'aquariophilie sous le thème « Ne le relâchez pas ». Coralie et Pierre Jackson, ont effectué une tournée des animaleries afin de former leur personnel sur les espèces potentiellement envahissantes et leur permettre de bien informer et conseiller leur clientèle. Là aussi, le manque de personnel nous a obligé à revoir notre volonté de mieux investir les milieux scolaires. Nous avons toutefois priorisé le maintien des activités de G3E avec le programme « J'adopte un cours d'eau » qui est un programme très apprécié et en demande.

Beaucoup a aussi été investi dans nos communications au cours des dernières années et nous comptons poursuivre en ce sens afin de supporter notre mission grâce au soutien de Francis Dionne, notre agent de communication. Notre site Internet, notre présence accrue sur les médias sociaux, les changements apportés à nos outils de communication pour assurer une continuité éditoriale dans nos communications sont des éléments essentiels qui contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics. La diffusion de notre infolettre « La Dépêche » démontre aussi son utilité pour assurer notre positionnement comme organisme environnemental et de concertation. Il est donc primordial de poursuivre et d'améliorer nos stratégies de communication.

Au cours de cette année, le dossier de la vitesse sur la rivière Richelieu est demeuré au cœur de nos priorités. Cet enjeu qui figure dans notre PDE n'est pas réglé et est toujours en évolution. Le projet de règlement est rendu aux dernières étapes du processus de Transports Canada. Le débat entourant cette problématique de conflits d'usage a permis malgré tout de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes afin de trouver des solutions qui rencontreront les besoins de tous les usagers de la rivière et en favoriser une éventuelle cohabitation plus harmonieuse et respectueuse de la rivière.

C'est pourquoi, suite au dépôt de notre projet, le COVABAR en collaboration avec Fondation Rivières a obtenu une aide financière du Fonds québécois des Destinations Durables, afin de développer un « Plan de cohabitation durable pour la rivière Richelieu. La présentation du projet et le début des travaux se feront en septembre 2023 et s'étalera sur 2 ans. Notre ambition est d'en faire un modèle qui pourra s'appliquer à d'autres cours d'eau du Québec.

Aussi, nous participons au comité de la Route bleue de la Montérégie dont les promoteurs sont Loisirs et Sports Montérégie et Canoë-kayak Québec. L'objectif est de mettre en place des circuits touristiques « payables » et sécuritaires sur différents cours d'eau de la Montérégie.

La prochaine année se veut donc une transition sous le signe de la consolidation et de la reprise graduelle de l'ensemble de nos activités. D'autant que nous avons renoué avec une situation financière plus stable. Dans l'attente de la nouvelle convention qui nous liera au MELCCFP, nous espérons que le gouvernement comprendra la nécessité de majorer nos budgets de base qui subissent eux les affres de l'inflation. Il est aussi souhaitable qu'une équité s'installe dans la répartition des budgets des OBV, quand on considère que la population desservie par le COVABAR représente 66% de la population de la Montérégie et 11% du Québec. Il nous apparaît évident qu'une réflexion devra s'amorcer entre les OBV, notre regroupement national, le ROBVQ et le MELCCFP.

Parmi les enjeux à considérer dans la prochaine année, il y a la création du nouveau Fonds Bleu, tant attendu, la politique nationale d'architecture et d'aménagement, les objectifs gouvernementaux d'aménagement du territoire (OGAT) actuellement soumis à la consultation publique, et les PRMHH à venir. Considérant que les OBV jouent un rôle de plus en plus associé à l'aménagement du territoire, il est actuellement reconnu que les objectifs des PDE devront tenir compte de ces éléments et trouver la façon de s'arrimer avec les schémas d'aménagement des MRC. C'est un programme ambitieux et nous demeurerons des acteurs attentifs à tout développements en ce sens.

Notez, que ces enjeux viennent s'ajouter à la mission d'organisme de concertation qui est dévolu au COVABAR. Plusieurs projets sont aussi en cours et se poursuivront dans la prochaine année, tels le suivi de la mise en place des bureaux de projets sur les inondations (BPI) en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Dans la foulée des Analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable qui ont été effectuées, nous devrions participer au programme offert aux municipalités, soit : le « Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) ». Déjà, des démarches ont été amorcées avec les directeurs des principales usines de filtration d'eau potable de notre territoire.

À la lecture de ce bilan, vous comprendrez que tout cela ne peut se faire seul. En conclusion, j'adresse mes remerciements à notre président Hubert Chamberland et aux membres du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance. Je veux souligner aussi le travail et l'apport inestimable de Mme Monique Paquette qui assume la comptabilité et le soutien administratif du COVABAR depuis ses débuts. Monique terminera ses fonctions avec la présente année financière. Je salue aussi la vive collaboration et l'engagement de Marcel Comiré et de notre équipe permanente ainsi que de nos employés saisonniers qui viennent participer à la mission du COVABAR.

Finalement, je remercie tous nos partenaires financiers institutionnels et gouvernementaux sans qui nous ne pourrions assumer notre mission pour Agir Bleu!

Sylvain Lapointe, directeur général



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023

## Président

Hubert Chamberland

## Comité exécutif

Michel Sainte-Marie

Vice-président à la ressource eau et 1er vice-président

Jean-François Villion

Vice-président aux communications et aux affaires publiques et 2ème vice-président

Gabriel Ducharme

Vice-président à la régie interne et secrétaire corporatif

Jean-Pierre Binda

Vice-président administration gestion et trésorier

## Conseil d'administration

Nancy Brière

Vice-présidente recherche et développement

Jocelyne G. Deswarte

Vice-présidente aux affaires municipales

Christian St-Jacques

Vice-président

René Fournier

Vice-président aux établissements humains et à la santé

Ginette Blondin (a quitté en cours d'année)

Vice-présidente aux affaires agricoles

Julien Pagé (nommé en cours d'année)

Vice-président aux affaires agricoles

Claude Leblanc

Vice-président aux affaires juridiques

Yves Paquette

Vice-président aux ressources naturelles et au nautisme

Claude Gauthier

Vice-président aux affaires internationales

Annie Chartrand

Vice-présidente sensibilisation et éducation



# RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA GOUVERNANCE

## Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du COVABAR pour l'année financière 2021-2022 s'est tenue le jeudi 14 juillet 2022 à 19 h 00 h au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85 Rue d'Oxford, Otterburn Park.

## Conseil d'administration et comité exécutif

Trois (3) réunions du Conseil d'administration et une (2) réunions du comité exécutif se sont tenues, soient :

### Dates des CA

24 mai 2022  
14 juillet 2022  
8 février 2023

### Dates des CE

6 avril 2022  
4 mai 2022

Les conditions de mesures sanitaires imposées par la fin de la pandémie ont limité et espacé les séquences habituelles de rencontres du comité exécutif et du conseil d'administration qui se sont principalement déroulées en mode hybride avec la plateforme de visioconférence ZOOM. Par ailleurs, des réunions informelles ont été tenues avec des administrateurs et des courriels de compte-rendu de la direction générale ont été transmis aux membres du conseil d'administration pour leur faire part des opérations de l'organisation au cours du dernier exercice. Il va de soi qu'une transition s'est exercée au sortir de la pandémie et que la reprise normale des activités permettra de tenir plus régulièrement des réunions statutaires du comité exécutif et du conseil d'administration.

# PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE DU COVABAR

Afin de maintenir des relations étroites avec nos partenaires et les différentes instances qui sollicitent le COVABAR, le président, les membres du Conseil d'administration, le directeur général et les membres de l'équipe du COVABAR ont fait des représentations, des présentations publiques, participé à des conférences de presse, des événements thématiques et suivi des formations durant la dernière année. Le mode hybride et virtuel ont été préconisés, et les rencontres en présentiel ont refait un retour en fin d'année.

## VOICI UN BREF APERCU DES ÉVÈNEMENTS OÙ LES REPRÉSENTANTS DU COVABAR ONT PARTICIPÉ:

### 1. Rencontres sectorielles :

- Des élus de notre territoire d'interventions
- Rencontres thématiques avec des représentants municipaux et gouvernementaux
- Rencontre sur « l'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques
- Rencontre ROBVQ/OBV de la Montérégie
- MFFP et COVABAR, programme d'agent de protection de la faune

### 2. Participations aux rencontres :

- Des équipes de rétablissement d'espèces en péril
- Du comité ALUS de la Fédération de l'UPA de la Montérégie
- Comité de pilotage dans le cadre du projet « Démarche exploratoire et concertée pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins versants Hazen Bleury et de la Barbotte
- Des Table de concertation régionale du Lac Saint-Pierre et du Haut-Saint-Laurent / Grand Montréal
- Comité vigilance de la Carrière Landreville à Boucherville
- Du ROBVQ (Rendez-vous des OBV, AGA, Comité de mobilisation, etc.)
- Comité consultatif en environnement et développement durable (CEDD) de la Ville de Saint-Jean-sur-Riche lieu
- Dragage de canaux à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix – projet de compensation (MPO, MFFP, Ville et consultants)

### **3. Participations à des consultations :**

- De la CMI
- Des consultations publiques
- Du ROBVQ (communauté de pratique)
- Stratégie de développement durable de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

### **4. Présentations publiques :**

- Journées horticoles du CLD des Jardins-de-Napierville

### **5. Membership divers :**

- Le COVABAR est membre des chambres de commerces suivantes : Vallée-du-Richelieu, Bassin- de-Chambly, Rive-Sud, Haut-Richelieu et de Sorel-Tracy
- Pôle de l'économie collective de l'Est de la Montérégie (PECEM)
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)





  
**AGIR BLEU!**  
PROTÉGER | VALORISER SON MILIEU



# PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

## PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

L'élaboration, la mise à jour, la planification et la coordination de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) constituent la mission de base du COVABAR.

Le plan directeur de l'eau est une planification territoriale stratégique d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant qui présente les priorités définies en concertation par les acteurs de l'eau du territoire et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre pour la conservation durable des ressources en eau.

Le cycle précédent de la GIRE (Gestion Intégrée de la Ressource Eau) s'est achevé en 2021 et le PDE actuel est en phase de mise à jour.

En préparation de la prochaine version du PDE et à la demande du MELCCFP, l'année 2022 a vu la réalisation du bilan de la mise en œuvre du PDE actuel. Les objectifs étaient, pour l'OBV, de faire un état de la situation sur les mécanismes en place à l'échelle de la ZGIEBV (Zone de Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant) pour la mise en œuvre du plan d'action et de porter un regard critique sur les résultats du suivi de la mise en œuvre du précédent PDE en termes d'actions réalisées et d'atteinte des objectifs initialement fixés et pour le MELCCFP, d'obtenir un portrait à l'échelle du Québec des différentes approches de suivi existantes et des retombées de la mise en œuvre des précédents PDE, pour documenter le bilan de la GIRE à l'échelle provinciale.

Les membres de la table de concertation ont été consultés pour cet exercice qui a permis de faire une auto-évaluation des mécanismes de suivi actuels et de réfléchir aux ajustements et améliorations nécessaires pour la réalisation du suivi et de l'évaluation du prochain PDE.

Toujours dans l'optique du prochain PDE, les OBV sont chargés par le MELCCFP de produire des éléments d'une stratégie de mobilisation. L'objectif de l'exercice est de faire un état des lieux des mécanismes de participation et de concertation actuels et de proposer des objectifs et des mesures pour favoriser une plus grande implication des acteurs et renforcer le processus de concertation. L'année 2022-2023 a donc été l'occasion de démarrer l'autodiagnostic de la structure de l'OBV en réalisant les portraits des représentants de la table de concertation. La démarche va se poursuivre et être finalisée à la fin de l'année 2023.

Enfin, en 2022, le COVABAR a poursuivi le suivi des actions et réalisations du plan d'action du PDE auprès des acteurs de l'eau et a assuré la promotion en continu du PDE.

## PRMHH

En 2022, le COVABAR a poursuivi son accompagnement des Municipalités régionales de comté (MRC) dans la réalisation des PRMHH par sa participation aux comités techniques ou consultatifs. Plusieurs MRC ont déposé leur PRMHH auprès du MELCCFP, au cours de l'année 2022. L'élaboration est encore en cours pour quelques MRC, notamment pour l'agglomération de Longueuil.

## OCMHH

En parallèle de la réalisation des PRMHH, le MELCCFP avait chargé les OBV d'élaborer des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH). Cet exercice avait pour objectifs essentiellement d'évaluer la capacité d'un OBV à consulter et mobiliser les acteurs de son territoire et de sa table de concertation. Quatre OCMHH ont été retravaillés avec des objectifs chiffrés et indicateurs avec le MELCCFP et soumis à la table de concertation. Ces OCMHH portent sur l'atteinte d'une certaine proportion de milieux humides sans pression anthropique, l'inscription d'une approche de conservation des zones de recharge d'eaux souterraines prioritaires, la sensibilisation à l'importance des milieux humides et hydriques, la diminution du nombre de débordements des stations d'épuration. Nos OCMHH ont été validés en juin 2022 par le MELCCFP et pourront être intégrés comme futurs objectifs du prochain PDE.

## Analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable et plans de protection des sources d'eau potable

Après validation des rapports finaux des analyses de vulnérabilité par le MELCCFP en 2021, le COVABAR a accompagné au début 2022 les municipalités et régies de l'eau dans la réalisation des rapports à communiquer au public et dans l'envoi des lettres aux propriétaires concernés par les aires de protection des sources d'eau potable.

L'année 2022 a également vu le début des discussions, à travers plusieurs rencontres de concertation avec les responsables de prélèvement d'eau, pour réaliser un plan de protection des sources d'eau potable en partenariat à l'échelle du bassin versant de la rivière Richelieu. Le mandat devrait commencer au cours de la prochaine année.

## Qualité de l'eau — Réseau-rivières

Comme par les années passées, le COVABAR a échantillonné les rivières L'Acadie et des Hurons pour le compte du MELCC et son Réseau-rivières.

## Qualité de l'eau RSVL — Parc du Mont-Saint-Bruno, SÉPAQ

Deux lacs habités du parc du Mont-Saint-Bruno sont aux prises avec des problèmes de cyanobactéries. La SÉPAQ mandate le COVABAR depuis déjà quelques années pour réaliser le suivi de la qualité de l'eau de ces lacs dans le cadre du RSVL, faire l'analyse du périphyton et suivre l'évolution des herbiers aquatiques.

## Plan de Gestion Intégré Régional (PGIR)

Le COVABAR a participé à l'élaboration du PGIR de la Table de concertation régionale du secteur Haut-Saint-Laurent-Grand-Montréal, coordonné par les ZIP Haut-Saint-Laurent, Jacques-Cartier et des Seigneuries. Dans une moindre mesure, le COVABAR a aussi été consulté dans le cadre de l'élaboration du PGIR du lac Saint-Pierre.

## Équipes de rétablissement du chevalier cuirré (CC) et des cyprins et petits percidés (CPP)

Le COVABAR est membre des équipes de rétablissement du chevalier cuirré et des CPP. Cette année, les rencontres de ces équipes se sont faites per visioconférence.

## G3E

Le suivi environnemental < Survol Benthos >, chapeauté par le G3E a été repris en 2022. Les prélèvements sont effectués sur le mont Saint-Hilaire et sur des terrains privés préalablement identifiés et qui répondent aux critères physiques et morphologiques.

## Des partenaires et des collaborateurs importants pour la mission du COVABAR, son PDE et ses projets environnementaux.

Ministère Pêches et Océans Canada, Agence Parcs Canada, Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec, Agglomération de Longueuil, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, G3E, SEPAQ.

# LE COVABAR ENTREPREND

Au cours  
de la dernière année  
2022-2023, l'équipe des  
chantiers a réalisé plus de  
31 chantiers dont:

16 en milieu agricole  
9 en secteur public  
3 en milieu municipal  
3 en secteur privé

Ces nombreux  
et vastes chantiers  
ont permis de  
planter:

8 798 arbres  
22 631 arbustes  
1 000 boutures

Pour un total de:

32 429 végétaux mis en terre  
22 679m<sup>2</sup> de superficieensemencée d'herbacée  
103 834m<sup>2</sup> de superficie aménagée





## CONTRÔLE DE LA CHÂTAIGNE D'EAU (*TRAPA NATANS*) DANS LES RIVIÈRES RICHELIEU ET DU SUD

Toujours sous le thème de la transition, le COVABAR a revu ses stratégies de développement de ses chantiers afin de composer avec les difficultés de recrutement de main-d'œuvre. Une équipe aguerrie mais plus restreinte a été mise sur pied simplifiant ainsi les processus de gestion et permettant de cibler plus adéquatement les projets.



Dans le cadre des efforts de contrôle de la châtaigne d'eau (*Trapa natans*), le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a octroyé un contrat au COVABAR pour le contrôle de la châtaigne d'eau dans les rivières du Sud et Richelieu, section MRC du Haut-Richelieu.

Sur le territoire à couvrir, les efforts de contrôle ont été concentrés sur la rivière Richelieu et certains de ses cours d'eau tributaires, ainsi que sur la rivière du Sud, dans la portion se trouvant principalement dans la région d'Henryville. La période de récolte avait été déterminée pour une durée de 8 semaines, 20 juin au 19 août 2023.

Environ 24 200 rosettes ou 734kg ont été retirées de la rivière du Sud et dans la rivière Richelieu. Ces totaux sont moindres que par les années passées. De plus, inspections des lignes américaine jusqu'à saint-jean-sur-richelieu (sur près de 60km).

**Le projet de contrôle de la châtaigne d'eau est rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation de la Faune du Québec, du ministère de l'Environnement et le Lutte contre les Changements climatiques, et du programme d'Emploi d'été du Gouvernement du Canada.**



# LE COVABAR SENSIBILISE ET ÉDUQUE

## BILAN DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Les activités de sensibilisation effectuées en 2022-2023 par les agents de sensibilisation du COVABAR, grâce aux fonds du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril (PIH), de la Coalition Navigation et de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), incluaient des patrouilles de surveillance effectuées du 18 juin au 14 août 2023. Les patrouilles ont eu lieu sur les rives et sur l'eau de la rivière Richelieu, aux endroits stratégiques suivants : autour du refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin (PEF), dans le bassin de Chambly et aux îles de Jeannotte et aux Cerfs.

Les patrouilles sur terre ont été effectuées à pied, à vélo. Les patrouilles sur l'eau ont été effectuées en chaloupe motorisée et menées en équipe de 2 à 3 personnes.

**Les agents de sensibilisation du COVABAR avaient pour tâche de rencontrer les usagers, les pêcheurs et les plaisanciers présents sur les sites patrouillés et de les sensibiliser sur les sujets suivants :**

- La présence d'espèces aquatiques en péril dans la rivière Richelieu ;
- La présence du refuge faunique PEF, sa fonction et la réglementation qui s'y applique ;
- Les comportements à adopter pour protéger l'écosystème et permettre la survie de la faune aquatique sensible
- Les règles de la pêche pour la zone 8 et la rivière Richelieu;
- Les consignes de remise à l'eau des poissons pêchés
- Des conseils sur la navigation responsable : Nettoyer les embarcations et l'équipement entre chaque plan d'eau, éviter les vagues, rester loin des rives, ralentir, éviter le brassage de l'eau, etc.

# Quelques statistiques

Nombre d'interventions en 2022: **1174**

**886** au bassin de Chambly

**288** aux îles de Jeannotte et aux Cerfs

Nombre de personnes rencontrées en 2022 : **3404**

**2046** au bassin de Chambly

**1354** aux îles de Jeannotte et aux Cerfs

Nombre de troussees distribuées en 2022 : **35**

**27** au bassin de Chambly

**8** aux îles de Jeannotte et aux Cerfs

## Présents sur le territoire

Durant l'année 2022-2023, le COVABAR a profité de la reprise des activités en public pour planter son kiosque dans 8 événements des municipalités du bassin versant. Nous étions présents à :

- Fête de l'environnement - Boucherville
- Fête de l'eau - Saint-Denis-sur-Richelieu
- Activité de nettoyage des berges - Richelieu
- Fête de la famille - Saint-Ours
- Festival KAPUT - Beloeil
- Fête des citoyens - Saint-Mathis-sur-Richelieu
- Fête du village - Saint-Basile-le-Grand
- Grand saut hilairémontais - Mont-Saint-Hilaire
- Plus de 900 personnes rencontrées**

### Fêtes de la pêche / initiations à la pêche (Coanimations) :

**Saint-Antoine-sur-Richelieu:** la ville a organisé l'évènement. Offert aux jeunes de moins de 18 ans. A.M. = Jeunes de camps de jour accompagnés de leurs animateurs. P.M. = Jeunes accompagnés de leurs parents.

**Chambly:** Parcs Canada a organisé l'évènement. Offert aussi aux jeunes de moins de 18 ans. Jeunes accompagnés de leurs parents.

**Saint-Ours:** Aussi Parcs Canada qui a organisé l'évènement. Offert aussi aux jeunes de moins de 18 ans. Jeunes accompagnés de leurs parents.

### Camps de jour :

**Thème Gardiens de l'eau:** Observation de la biodiversité, observation des signes de pollution, tests physicochimiques pour évaluer la qualité de l'eau. Colonie des grèves (Sorel), Centre d'interprétation des énergies renouvelables (Richelieu), Camp de jour du musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire.

**Au total: 80 jeunes et 25 adultes accompagnateurs / animateurs ont participé aux activités du COVABAR**

Financé par PIH (Programme d'intendance de l'habitat) et le Programme Affluents Maritime

# LE COVABAR COMMUNIQUE ET INFORME

L'année qui se termine a vu le COVABAR maintenir une communication constante avec ses différents publics. Étant un organisme de concertation où l'éducation et la sensibilisation sont à la base de notre mission globale, nos différents outils de communication deviennent des éléments stratégiques et essentiels.

Notre site internet, notre présence soutenue et constante sur les médias sociaux, les changements apportés à nos outils de communication pour assurer une continuité éditoriale dans nos communications contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics. Nous assumons une diffusion bimestrielle et régulière de notre infolettre « La Dépêche du COVABAR » contenant de l'information sur nos activités ainsi que des informations environnementales variées. Nos statistiques démontrent un taux d'ouverture et de lecture très satisfaisant pour une organisation comme la nôtre. Aussi nous maintenons une veille médiatique sur différents sujets régionaux et nationaux qui sont en lien avec notre mission afin de nous permettre d'être à l'affût d'informations pertinentes qui alimentent nos réflexions et éventuelles actions.

En tout temps nous demeurons disponibles afin de collaborer avec différents médias locaux et nationaux qui sollicitent fréquemment nos opinions ou qui sont à la recherche d'informations pour étayer leurs articles ou reportages.

La prochaine année nous verra poursuivre nos efforts de communication et de diffusions et nous souhaitons, selon nos moyens et ressources, pouvoir explorer de nouveaux moyens pour rejoindre les différents publics de notre territoire qui compte près d'un millions d'habitants.



**LES GARDIENS DE L'EAU À  
BOUCHERVILLE**



**GRAND SPLASH 2022**



**SENSIBILISATION DES ESPÈCES  
AQUATIQUE ENVAHISSANTE**



**PLANTATION J'ADOpte UN COUR  
D'EAU AVEC LE G3E**



**SENSIBILISATION ET GARDIENNAGE  
ÉTÉ 2022**



**SENSIBILISATION  
PROJET AQUARIOPHILE**



**JOURNÉE DE LA  
PÊCHE À CHAMBLY**



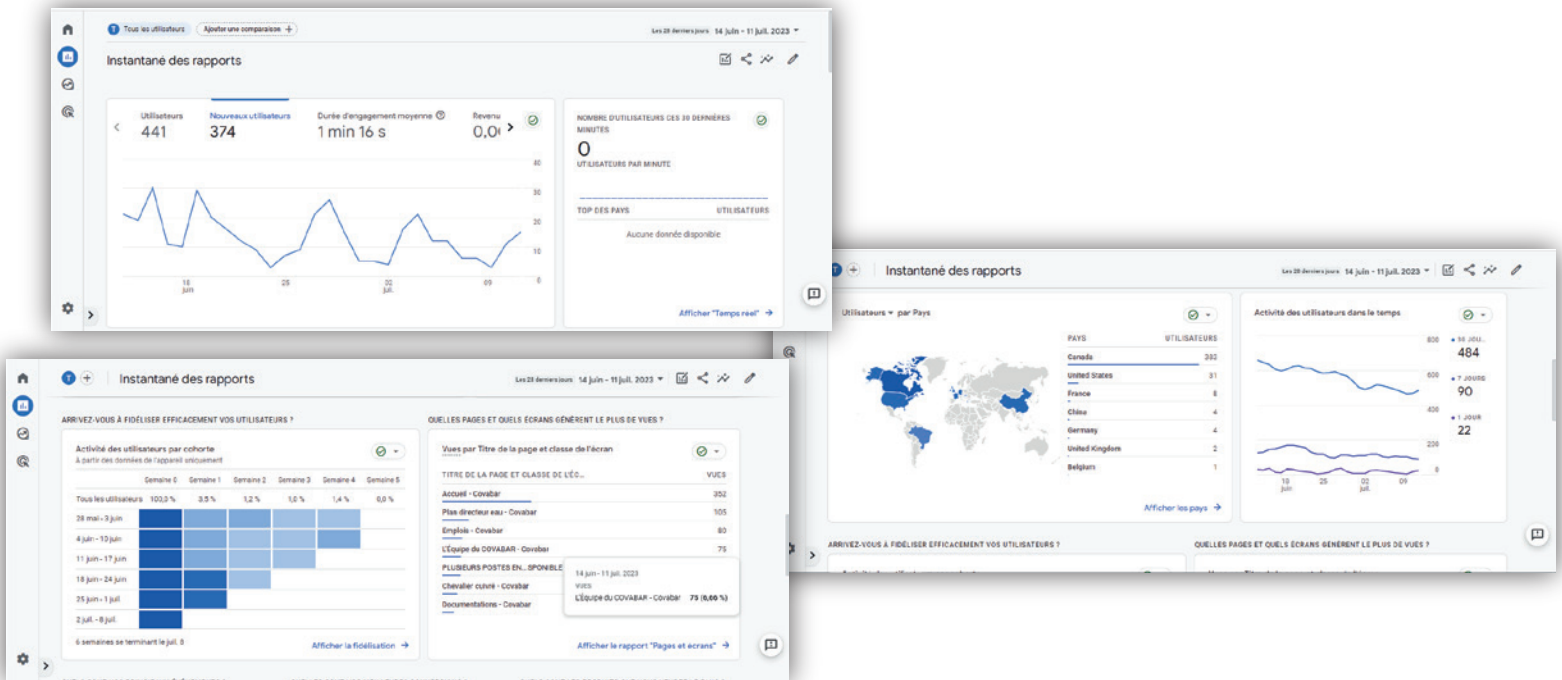
**FESTIVAL KAPUT 2022**



**ADOpte UN COUR D'EAU  
AU RUISSEAU MASSÉ**

# Notre présence sur le WEB

Voici les 28 derniers jours en résumé du 14 juin au 11 juillet 2023



# Notre présence sur le BLOG

Notre présence sur notre Blog assure une continuité de nos activités tout au long de l'année et contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics.

Pour plus d'articles et suivre notre actualité passée voir notre site web [www.covabar.qc.ca](http://www.covabar.qc.ca).



# L'ÉQUIPE DU COVABAR

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général:

Sylvain Lapointe

Directeur des projets spéciaux:

Marcel Comiré

Soutien administratif:

Monique Paquette

## PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

Directrice du PDE et des dossiers environnementaux:

Anne-Laure Carat

## COMMUNICATIONS

Agent des communications:

Francis Dionne

## CHANTIERS

Coordonnateur des chantiers :

Jacque St-Jean

Chargés de projets chantiers :

Pierre Jackson

Mathieu Fafard

Réda Khazani

Laurie Robert

## SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Responsable sensibilisation et éducation:

Coralie Godon

Chargée de projet aux unités de voisinage et aux projets spéciaux :

Suzie Laliberté (a quitter en cour d'année )

Agent(e)s de sensibilisation :

Léa Carrère

Helen Trottier

Rosalie Lacasse

Rémi Mercier

Équipe d'arrachage de la châtaigne d'eau

Pierre Jackson

Audrey Grolleau

Justine Massicotte

Marianne Simard-Dunn

Méanne St-Onge

Rosalie Laberge



Le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu compte en partie ou au complet 8 M.R.C et l'agglomération de Longueuil. De par sa situation géographique, près de 50 % de son territoire est aussi sous la juridiction de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Considérant qu'une partie de certaines municipalités du territoire, qui ne sont pas entièrement drainées par le bassin versant de la rivière Richelieu ou par la zone Saint-Laurent, sont tout de même partie prenante du territoire du COVABAR, il nous est permis d'affirmer que le COVABAR touche à une population de près de 1 000 000 personnes et couvre une superficie de 2874 km<sup>2</sup>.

Soit 2546 km<sup>2</sup> pour le bassin versant de la Richelieu et 328 km<sup>2</sup> pour la zone Saint-Laurent. De plus, sur ces mêmes critères de répartition la richesse foncière uniformisée (RFU) de l'ensemble du territoire est de plus de 140 milliard de dollars.

## Liste des municipalités desservies par le COVABAR

### MRC de la-Vallée-du-Richelieu

Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand  
McMasterville, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste,  
Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil  
Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu  
Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu

### MRC de Marguerite-D'Youville

Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes  
Verchères, Calixa-Lavallée, Contrecoeur

### MRC de Pierre-de-Saurel

Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu  
Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy

### MRC des Maskoutains

Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine  
La Présentation, Saint-Hyacinthe, Saint-Jude  
Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis

### MRC de Rouville

Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont  
Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu

### MRC du Haut-Richelieu

Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville  
Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre  
Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Blaise-sur-Richelieu  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire  
Sainte-Brigide-d'Iberville

### MRC de Roussillon

La Prairie, Saint-Phillippe

### MRC Jardins-de-Napierville

Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, Canton d'Hemmingford,  
Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville  
Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard

### Agglomération de Longueuil

Longueuil, Brossard, Saint-Lambert  
Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville

### Le COVABAR en chiffres

STRUCTURES ADMINISTRATIVES (en partie ou en totalité)

8 M.R.C.

1 agglomération

Communauté métropolitaine de Montréal

66 municipalités

6 chambres de commerce ou associations de gens d'affaires.



# LES CAUSERIES CHAMPLAIN

Dans la foulée de bien d'autres activités, la tenue des Causeries Champlain a été suspendues pour la dernière année. Cette décision a été motivée par les contraintes de voyage post-pandémie, la transition dans l'organisation du COVABAR et les ressources restreintes de la récente année. Il est convenu de relancer cette activité avec nos homologues de la Charente, et les prochaines Causeries seront sous la responsabilité du COVABAR.

## **À propos des causeries Champlain**

*Créées en 2009, les Causeries Champlain soulignaient le 400e anniversaire de la venue de Samuel de Champlain en Richelieu. D'ores et déjà, elles deviennent un événement pérenne, à la fois national et international ainsi que rassembleur et catalyseur.*

*Au Québec, les Causeries relèvent du COVABAR et, en France, de l'Établissement Public Territorial de Bassin du fleuve Charente (EPTB Charente). Cet événement annuel a lieu en alternance dans le bassin versant québécois puis dans celui français. En 2013, a eu lieu la signature de la Charte de jumelage bassin à bassin Charente/Richelieu.*

*N'étant ni un colloque, ni une conférence, ni un symposium, cette formule unique vise l'enrichissement et l'approfondissement pragmatique du discours sur la question de l'eau. Ainsi, les Causeries Champlain, en abondant de façon originale les échanges sur l'eau, contribuent à la sensibilisation citoyenne à la ressource eau et à sa valorisation pour assurer la santé des écosystèmes et des humains.*

*De plus, les Causeries promeuvent la sauvegarde et la valorisation de la ressource eau pour que celles-ci soient prises en charge par les parties prenantes de cet enjeu essentiel. Elles sont un instrument permettant de clarifier les enjeux et de faciliter la prise de décisions relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint Laurent et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Charente.*

# AGIR BLEU!

PROTÉGER | VALORISER SON MILIEU